

UNIVERSITE D'ANGERS
DIRECTION DES ENSEIGNEMENTS ET DE LA VIE
ETUDIANTE ET DES CAMPUS (DEVEC)
Service Inclusion - Relais handicap

Contrat étudiant : Taux 1

Accompagnateur·trice

Description du service

Le PARI Pôle Accompagnement Réussite Inclusion (20 personnes) assure le pilotage et la coordination des dispositifs d'aide à la réussite et met en œuvre la politique d'accompagnement pour la réussite des étudiants.

Le Service inclusion - Relais Handicap est composé d'une coordinatrice qui accompagne les étudiant·e·s en situation de santé particulière pendant leur cursus de formation et de vie étudiant·e. Une chargée d'accompagnement des étudiant·e·s salarié·e·s et une assistante de vie universitaire travaillent également à cet accompagnement.

Missions

Accompagner un·e ou plusieurs étudiant·e·s à besoins particuliers (RSE) et contribuer à leur réussite.

Activités

- Accompagner durant les déplacements sur le campus (arrêt tram-bus, point de RDV, bibliothèque universitaire...) et/ou entre les salles de cours
- Être une personne ressource pour un·e étudiant·e ayant besoin de repères
- Accompagner sur le temps du midi (tenir le plateau au RU...)
- Accompagner durant les intercours : porter les affaires personnelles (sac, ordinateur), aider à enfiler ou retirer le manteau...
- Aider à la manipulation en TP
- S'autoriser à rendre compte de son état d'esprit et de celui de son binôme auprès de l'équipe du Service Inclusion - Relais Handicap, au cours et à la fin de la mission

Conditions particulières d'exercices

- Être étudiant·e assidu·e et inscrit·e à l'Université d'Angers
- Être de la même promotion que l'étudiant·e accompagné·e

Obligation de l'étudiant·e

- Prévenir le Service Inclusion – Relais Handicap et l'étudiant·e accompagné·e en cas d'absences, interruption des études ou incapacité de participer à un ou plusieurs cours, afin d'assurer la continuité de service
- Déclarer ses heures réalisées dans les délais demandés et sur l'outil dédié
- Respecter la confidentialité des données et le secret professionnel dans le cadre législatif existant

- Participer aux formations (en présentiel et en distanciel) organisées par le Service Inclusion – Relais Handicap

Compétences requises

- Adopter une posture éthique et non discriminante
- Être bienveillant·e
- Être disponible et à l'écoute
- Être sensibilisé·e à la relation d'aide et d'accompagnement
- Faire preuve de discrétion

Caractéristique du contrat

- > **Date d'affectation sur le poste** : Septembre ou en cours d'année universitaire
- > **Durée du contrat** : Année universitaire ou semestre *selon étudiant·e accompagné·e*
- > **Quotité de travail** : 5 à 15 heures par mois *selon besoins de l'étudiant·e accompagné·e*
- > **Rémunération brute horaire** : 13.22 € (2026) *actualisable en fonction du SMIC*
- > **Lieu d'affectation** : Angers, Cholet ou Saumur *selon le campus de l'étudiant·e accompagné·e*

MODALITE DE RECRUTEMENT ET CONTACT

Déposer votre candidature sur le formulaire suivant :
<https://urlz.fr/uksp>

Pour tout renseignement complémentaire
02 44 68 86 26 ou 06 07 07 31 28 ou relais.handicap@univ-angers.fr